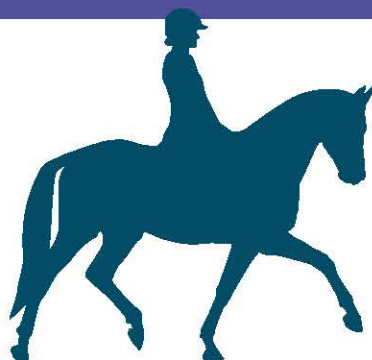




société
HIPPIQUE
FRANÇAISE

DRESSAGE



RÈGLEMENT

épreuves jeunes chevaux

2026

Rectificatifs applicables au 1^{er} janvier 2026

Rectificatifs applicables au 10 février 2026

Rectificatifs applicables au 4 mai 2026



Société Hippique Française

MAISON MÈRE DE L'ÉLEVAGE
DES CHEVAUX & PONEYS DE SPORT & DE LOISIRS

✉ contact@shf.eu

☎ 01 53 59 31 31

📍 11 rue Tronchet • 75008 PARIS

WWW.SHF.EU



SOMMAIRE



ÉPREUVES D'APTITUDE AU DRESSAGE

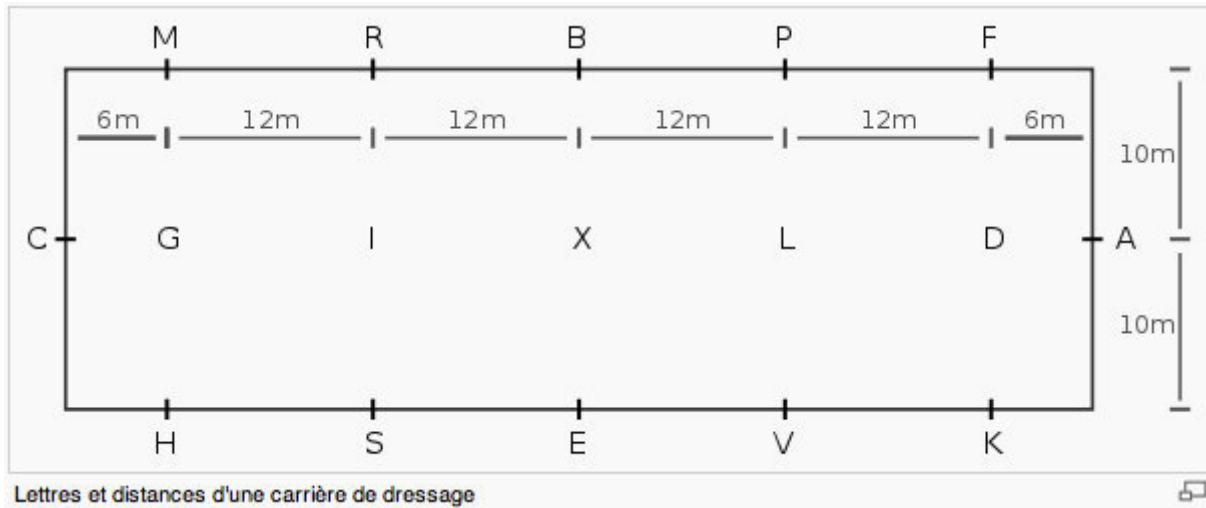
1	CONDITIONS D'ORGANISATION	4
1.1	TERRAIN.....	4
1.2	OFFICIELS DE COMPETITION	4
1.2.1	<i>Epreuves régionales de Cycle Classique chevaux et poneys, Formation et Cycle Libre.....</i>	<i>4</i>
1.2.2	<i>Epreuves régionales labellisées</i>	<i>4</i>
1.2.3	<i>Protocoles de Dressage</i>	<i>4</i>
1.2.4	<i>Fonctionnement du jury</i>	<i>5</i>
1.2.5	<i>Ethique et déontologie</i>	<i>5</i>
1.3	REPRESENTANT DES CAVALIERS DES CONCOURS LABELLISES.....	6
2	ÉPREUVES	7
2.1	ÉPREUVES DE LA DISCIPLINE.....	7
2.2	CONDITIONS DE RATRAPAGES ET/OU DE CHANGEMENT D'ÉPREUVE.....	7
2.2.1	<i>Rattrapages.....</i>	<i>7</i>
2.2.2	<i>Changement d'épreuve</i>	<i>7</i>
3	CONDITIONS DE PARTICIPATION.....	8
3.1	PARTICIPATION DES JEUNES CHEVAUX.....	8
3.1.1	<i>Conditions d'accès.....</i>	<i>8</i>
3.1.2	<i>Epreuves autorisées.....</i>	<i>9</i>
3.2	PARTICIPATION DES CAVALIERS	9
3.2.1	<i>Conditions d'accès et participation</i>	<i>9</i>
3.2.2	<i>Tenue et protection</i>	<i>10</i>
3.3	HARNACHEMENT, EMBOUCHURES ET AIDES DU CAVALIER.....	10
3.3.1	<i>Embouchures et muserolles.....</i>	<i>10</i>
3.3.2	<i>Enrênements.....</i>	<i>11</i>
3.3.3	<i>Protections</i>	<i>11</i>
3.3.4	<i>Masques et Bonnets.....</i>	<i>11</i>
3.3.5	<i>Eperons, cravaches et stick.....</i>	<i>12</i>
3.3.6	<i>Oreillettes</i>	<i>12</i>
3.3.7	<i>Substances interdites dans la bouche du poney/cheval</i>	<i>12</i>
4	ÉPREUVES REGIONALES	13
4.1	REPRISES DE DRESSAGE	13
4.2	REMISE EN ORDRE	13
4.3	ÉPREUVES REGIONALES CYCLE CLASSIQUE	13
4.4	ÉPREUVES REGIONALES DE FORMATION.....	13
4.5	ÉPREUVES REGIONALES DU CYCLE LIBRE	13
4.6	REMISES DES PRIX	13
5	FINALE	14
5.1	CYCLE CLASSIQUE	14
5.1.1	<i>Finale nationale des 4 ans.....</i>	<i>14</i>
5.1.2	<i>Finale nationale des 5 ans.....</i>	<i>15</i>
5.1.3	<i>Finale nationale des 6 ans.....</i>	<i>17</i>

5.1.4	<i>Mentions Championnat en Cycle Classique</i>	17
5.1.5	<i>Gains Finales Cycle Classique</i>	18
5.2	FORMATION	18
5.2.1	<i>Définition des Finales Formation</i>	18
5.2.2	<i>Qualification</i>	18
5.2.3	<i>Finale Formation 1</i>	18
5.2.4	<i>Finale Formation 2</i>	19
5.2.5	<i>Finale Formation 3</i>	19
5.2.6	<i>Remise des prix</i>	19
5.2.7	<i>Gains Finales Formation</i>	20
5.3	CYCLE LIBRE.....	20
5.3.1	<i>Finale nationale CL 1-4 ans</i>	20
5.3.2	<i>Finale nationale CL 2-5 ans</i>	20
5.3.3	<i>Finale nationale CL 3-6 ans</i>	21
5.3.4	<i>Classements en Cycle Libre</i>	21
5.3.5	<i>Gains Finales Cycle Libre</i>	21
5.4	ORGANISATION DE LA FINALE NATIONALE	21
5.4.1	<i>Règles générales</i>	21
5.4.2	<i>Non-présentation à l'épreuve préliminaire des Finales Cycle Classique et Libre</i>	21
5.4.3	<i>Ordre de passage aux finales et petites finales Cycle Classique, Formation et Cycle Libre</i>	21
5.4.4	<i>Remise des prix</i>	22
6	MODALITES SUR LE JUGEMENT	23
6.1	PRINCIPES DE JUGEMENT DES EPREUVES JEUNES CHEVAUX.....	23
6.2	LE STANDARD D'ENTRAINEMENT	24
6.3	PERSPECTIVES	25

1 CONDITIONS D'ORGANISATION

Les conditions d'organisation et de gestion sont spécifiées au règlement général de la SHF et dans le cahier des charges organisateur de la discipline.

1.1 Terrain



1.2 Officiels de compétition

1.2.1 Epreuves régionales de Cycle Classique chevaux et poneys, Formation et Cycle Libre

Pour toutes les épreuves de jeunes chevaux et poneys, le jury comprend un Président et un assesseur au minimum.

Pour les épreuves du Cycle Classique : la désignation du jury est faite par la société organisatrice. Le président et un ou deux assesseurs sont choisis parmi les juges de Dressage « habilités jeunes chevaux » par la SHF et dont la liste est publiée chaque année sur le site de la SHF (www.shf.eu).

Pour les épreuves du Cycle Jeunes Poneys, Formation et Cycle Libre : la désignation du jury est faite par la société organisatrice. Le président est choisi parmi les juges de Dressage « habilités jeunes chevaux » par la SHF et dont la liste est publiée chaque année sur le site de la SHF (www.shf.eu). Le ou les assesseurs désignés par la société organisatrice pour composer le jury devra/ont impérativement avoir au moins la qualification Juge **Candidat National Elite**.

Pour toutes ces épreuves, le président de jury choisi par la société organisatrice doit être validé par la SHF.

1.2.2 Epreuves régionales labellisées

Pour les épreuves labellisées : le Président de jury et son assesseur sont désignés par la SHF et choisis parmi les juges de Dressage « habilités jeunes chevaux ».

Sur ces concours les juges désignés par la SHF doivent juger les épreuves Cycle Classique et dans la mesure où le planning le permet, présider/juger en priorité les épreuves du Cycle Libre et/ou formation et/ou Cycle Jeunes Poneys.

1.2.3 Protocoles de Dressage

Les imprimés correspondants peuvent être édités sur les sites www.shf.eu ou www.ffecompet.com.

1.2.4 Fonctionnement du jury

Les reprises sont jugées par un jury de terrain composé de deux ou trois Juges.

Si les juges sont au nombre de deux, ils sont placés en C et en E ou B, sauf en cas de force majeure. S'ils sont au nombre de trois, deux sont placés en C et un en E ou B. Les juges travaillent comme une équipe et donnent les notes conjointement.

Les juges en C et E ou B devront pouvoir communiquer entre eux pendant la reprise.

Sur la reprise finale, l'un des juges peut assurer un commentaire sur les performances de chaque cheval, une fois la reprise terminée. Ce commentaire est principalement destiné aux cavaliers et son but premier est d'expliquer la docilité et les aptitudes de chaque cheval en relation avec les exigences du niveau d'épreuve, la qualité des trois allures de base et la capacité du cheval à concourir en qualité de cheval de Dressage.

Les juges établiront un protocole détaillé qui souligne les points forts et les points faibles de chaque cheval. Une attention spéciale sera accordée au critère V « impression générale » de l'évaluation où figurent tous les aspects positifs et négatifs du cheval.

1.2.5 Ethique et déontologie

Être membre du corps des juges de la SHF inclut des valeurs de solidarité, d'intégrité et de déontologie. Les membres du corps des juges SHF représentent la Société Hippique Française sur les terrains de concours.

A ce titre, les juges sont vecteurs de l'image de la SHF.

Ils devront porter une tenue correcte lors des concours. Le port des vestes de la SHF est préconisé.

Les juges devront être présents lors de la proclamation des résultats et être disponibles pour répondre aux interrogations des participants de manière technique, constructive, empathique.

Les membres du corps des Juges de la SHF s'engagent à respecter les règles d'incompatibilité de jugement :

Dans toutes les épreuves de la SHF et sur tous les concours de jeunes chevaux et poneys, aucun Juge ne peut officier dans une épreuve si ses fonctions impliquent un conflit d'intérêt. Toute personne ayant un intérêt financier, personnel ou technique, notamment relatif à l'entraînement d'un poney / cheval ou avec un concurrent participant à une épreuve, ne peut être membre du jury de cette épreuve.

Est considéré comme concerné par un intérêt relatif à l'entraînement :

- Celui qui intervient dans l'entraînement sur le couple poney / cheval et cavalier plus de trois jours durant les 12 mois précédant l'épreuve
- Celui qui est intervenu sur l'entraînement d'un concurrent à quelque titre que ce soit lors des 6 mois précédant l'épreuve
- Celui qui a été entraîné par un concurrent plus de trois jours durant les 12 mois précédant l'épreuve

Lorsqu'un Juge accepte une invitation pour juger, il doit indiquer le plus tôt possible à l'organisateur ses éventuelles impossibilités de jugement à l'égard des personnes ou poneys / chevaux prenant part à la compétition. Le Président de jury pourra ainsi affecter ce juge à d'autres épreuves.

Les juges nommés par la SHF ne doivent pas avoir d'impossibilité de jugement dans le concours concerné.

Dans le cas d'incompatibilité avérée, une mise à pied de 2 mois minimum peut être infligée.

Les juges s'engagent à respecter le présent règlement, le règlement technique des concours, ainsi que le règlement général de la SHF. Par ailleurs, les officiels SHF ont un devoir de réserve et de retenue en public concernant la SHF, ses concours, son règlement ainsi que le collège des juges. La SHF est à l'écoute des officiels concernant des points de désaccord éventuels portés à son attention.

En cas de manquement, la SHF se réserve, après concertation avec la commission de Dressage, le droit d'exclure le juge concerné du corps des juges de Dressage de la SHF.

1.3 Représentant des cavaliers des concours labellisés

La veille des épreuves, le président de jury SHF en coordination avec l'organisateur désigne un cavalier représentant parmi les cavaliers engagés sur les épreuves de jeunes chevaux.

Le nom du cavalier et son numéro de téléphone doivent être affichés sur le tableau d'affichage, avant le début des épreuves.

Ce représentant a le devoir d'agir comme intermédiaire entre les concurrents et les officiels pour toute affaire directement liée à l'organisation et au déroulement du concours. Il devra référer au président de jury à la SHF du bon déroulement du concours en lui communiquant les éléments jugés nécessaires afin qu'il puisse centraliser les informations et les faire remonter à la SHF. Cette fiche sera envoyée en amont à tous les organisateurs et présidents de jury et sera également téléchargeable sur www.shf.eu

2 EPREUVES

2.1 Epreuves de la discipline

Les épreuves de Dressage Jeunes Chevaux sont réparties en trois cycles distincts :

- Cycle Classique
- Formation
- Cycle Libre

2.2 Conditions de rattrapages et/ou de changement d'épreuve

Les engagements terrain sont interdits sur les épreuves SHF Jeunes Chevaux/poneys.

2.2.1 Rattrapages

Si l'organisateur l'autorise, le rattrapage est de 24h mais peut être rallongé au choix de l'organisateur de 48h, 72h ou veille de l'épreuve 19h00 sur FFECOMPET pour les concours régionaux de Dressage.

Le montant du rattrapage est fixé dans la note financière disponible sur www.shf.eu.

2.2.2 Changement d'épreuve

Comme cela revient à une procédure équivalente à un engagement terrain, le choix de l'autoriser ou non est laissé libre à l'organisateur.

Dans le cas d'un changement d'épreuve vers un niveau inférieur, il n'y a pas de surcoût, ni de remboursement. Dans le cas d'un changement d'épreuve vers un niveau supérieur (ex : Formation 1 Finale vers CC 4 ans Finale), il s'agit d'une procédure complète de changement d'épreuve. Les conditions sont les suivantes :

- Engagement initial remboursé ;
- Engagement dans l'épreuve de niveau supérieur selon les tarifs d'un engagement terrain (tarifs consultables sur la note financière disponible sur le site www.shf.eu).

Ce changement d'épreuve s'effectue sur www.ffecompnet.com au plus tard la veille de l'épreuve jusqu'à 19h.

3 CONDITIONS DE PARTICIPATION

3.1 Participation des Jeunes Chevaux

3.1.1 Conditions d'accès

3.1.1.1. Cycle Classique

3.1.1.1.1 Chevaux de 4 ans

Pour participer aux épreuves du Cycle Classique 4 ans, un jeune cheval de 4 ans doit :

- répondre aux conditions définies à l'article 3.1 du Règlement Général (jeunes chevaux autorisés) ;
- n'avoir pas pris part dans l'année à des épreuves hors circuit d'élevage, quelle que soit la discipline, y compris les épreuves préparatoires.

3.1.1.1.2 Chevaux de 5 ans

Pour participer aux épreuves du cycle classique 5 ans, un jeune cheval de 5 ans doit :

- répondre aux conditions définies à l'article 3.1 du Règlement Général (jeunes chevaux autorisés) ;
- n'avoir pas pris part, dans l'année, à des épreuves hors circuit d'élevage quelle que soit la discipline, y compris les épreuves préparatoires

Un jeune cheval de 5 ans peut participer à des épreuves CDI YH 5 ans. Ces épreuves seront comptabilisées dans le quota maximum d'épreuves de dressage avant la finale.

3.1.1.1.3 Chevaux de 6 ans

Pour participer aux épreuves du cycle classique 6 ans, un jeune cheval de 6 ans doit :

- répondre aux conditions définies à l'article 3.1 du Règlement Général (jeunes chevaux autorisés)

3.1.1.2. Formation

Les performances des épreuves Formation ne sont pas visibles sur FFECompét, seuls les engagements, les publications du nombre de tours effectués et des points « cheval » seront visibles. Les épreuves de Formation sont accessibles quelque soit le parcours du cheval les années précédentes.

3.1.1.2.1 Formation 1

Ces épreuves sont réservées aux jeunes chevaux de 4, 5 ou 6 ans.

Les épreuves de Formation 1 de dressage se disputent sur deux reprises spécifiques : Formation 1 préliminaire et Formation 1 finale.

Les jeunes chevaux de 4, 5 et 6 ans concourent dans la même épreuve.

3.1.1.2.2 Formation 2

Ces épreuves sont réservées aux jeunes chevaux de 5 ans et 6 ans.

Les épreuves de Formation 2 de dressage se disputent sur deux reprises spécifiques : Formation 2 préliminaire et Formation 2 finale.

Les jeunes chevaux de 5 & 6 ans concourent dans la même épreuve.

3.1.1.2.3 Formation 3

Ces épreuves sont réservées aux jeunes chevaux de 6 ans.

Les épreuves de Formation 3 de dressage se disputent sur deux reprises spécifiques : Formation 3 préliminaire et Formation 3 finale.

3.1.1.3.Cycle Libre

Le Cycle Libre se déroule sur trois niveaux.

Ces épreuves sont plus particulièrement ouvertes à des cavaliers amateurs souhaitant présenter leur cheval sur le circuit SHF. Les textes sont donc spécifiques. Leur niveau technique est adapté à celui des reprises de la F.F.E., tout en permettant un travail sur un tracé et des exercices bien conçus pour des jeunes chevaux.

3.1.1.3.1 Cycle Libre 1

Ces épreuves sont destinées aux jeunes chevaux de 4 ans. Les jeunes chevaux de 5 ans pourront participer à ces épreuves mais elles ne seront pas qualificatives pour la Finale nationale. Les jeunes chevaux de 6 ans souhaitant se former sur des difficultés de niveau CL1 pourront le faire dans les épreuves Formation 1.

Les épreuves du Cycle Libre 1 de dressage se disputent sur deux reprises spécifiques : C.L. 1 préliminaire et C.L. 1 finale.

3.1.1.3.2 Cycle Libre 2

Ces épreuves sont destinées aux jeunes chevaux de 5 ans. Les jeunes chevaux de 6 ans pourront participer à ces épreuves mais elles ne seront pas qualificatives pour la Finale nationale.

Les épreuves du Cycle Libre 2 de dressage se disputent sur deux reprises spécifiques : C.L. 2 préliminaire et C.L. 2 finale.

3.1.1.3.3 Cycle Libre 3

Ces épreuves sont réservées aux jeunes chevaux de 6 ans.

Les épreuves du Cycle Libre 3 de dressage se disputent sur deux reprises spécifiques :

- C.L. 3 préliminaire
- C.L. 3 finale.

3.1.2 Epreuves autorisées

3.1.2.1 Alternance CC/CL/Formation

Un cheval peut alterner des épreuves du Cycle Classique, de Formation et du Cycle Libre, s'il respecte les conditions définies à l'article 3.1 du Règlement Général.

En dressage, à partir du moment où le jeune cheval a obtenu sa qualification à la Finale Cycle Classique, il ne pourra plus participer à la Finale Cycle Libre ou Formation.

3.1.2.2 Nombre d'épreuves autorisées

En dressage, un jeune cheval peut, par jour, participer uniquement à :

- Une épreuve Cycle Classique quel que soit son âge
- Une épreuve Cycle Libre pour les chevaux de 4 ans
- Une épreuve Cycle Libre + une épreuve Formation/CL/Poneys/FFE

3.2 Participation des cavaliers

3.2.1 Conditions d'accès et participation

Pour participer aux épreuves du Cycle classique jeunes chevaux (hors épreuves formation), les cavaliers doivent être adhérents à la SHF pour l'année en cours (Cf Règlement Général Art. 4.1).

Catégorie	Pro	Amateur	Club
- Cycle Classique régional	x	x	
- Cycle Classique Finale nationale	x	x	
- Circuit Formation	x	x	
- Cycle Libre régional		x ⁽¹⁾	
- Cycle Libre Finale Nationale		x	

(1) Les cavaliers souhaitant courir la Finale nationale Cycle Libre ne doivent pas avoir été titulaire d'une licence « PRO » durant l'année civile en cours.

3.2.2 Tenue et protection

La tenue des cavaliers doit être conforme à celle prescrite par le règlement de la F.F.E. de la discipline (cravate blanche et gants obligatoires).

Une tenue propre et correcte est exigée sur le terrain et la détente sur tous les concours.

Le port du casque est obligatoire dès lors que le cavalier est en selle dans l'enceinte du concours, sur les allées, les terrains d'entraînement et les terrains d'épreuve et pour le présentateur lors d'une présentation en main et pour tout contrôle vétérinaire ou d'identité.

Lors d'une présentation au modèle, le présentateur doit porter une tenue correcte et propre. **Le casque est obligatoire.**

3.3 Harnachement, embouchures et aides du cavalier

3.3.1 Embouchures et muserolles

3.3.1.1 Embouchures

Les reprises sont présentées en filet simple (droit, simple ou double brisure) ; les mors sont ceux autorisés par le règlement de la F.E.I. (voir annexe « Embouchures »).

Le mors I-Bride simple est autorisé.

Le mors peut être en métal, plastique rigide ou matériau recouvert de cuir ou de latex.

Le port de la bride est interdit à la détente et sur la piste de compétition.

Pour les jeunes chevaux de 4 ans le diamètre du canon doit être supérieur ou égal à 1,4 cm au niveau de la commissure des lèvres alors que pour les chevaux de 5 et 6 ans le diamètre du canon doit être supérieur ou égal à 1,2 cm au niveau de la commissure des lèvres.

3.3.1.2 Muserolles

Les muserolles doivent être ajustées sans être trop serrées, c'est-à-dire permettant le passage de deux doigts entre la muserolle et la joue du cheval (protocole FEI). Un serrage excessif est considéré comme un mauvais traitement et peut entraîner une sanction allant jusqu'à la disqualification.

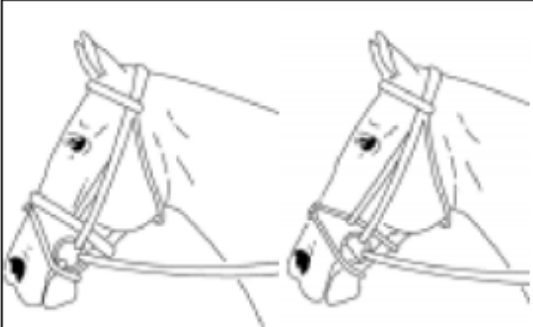
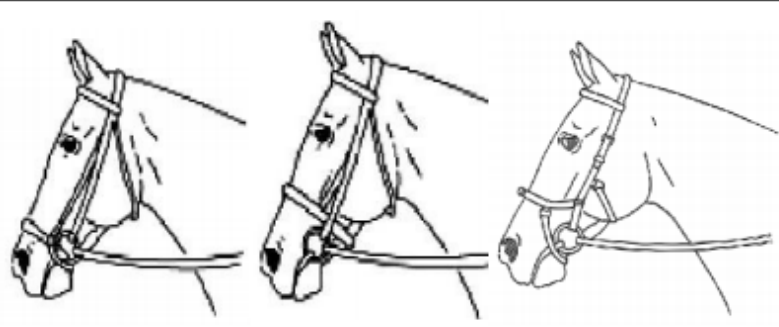
Contrôle du serrage de la muserolle :

Le contrôle s'effectue entre le chanfrein et la muserolle. La muserolle doit être continue, sans interruption au niveau de l'os nasal.



L'outil de contrôle agréé FEI peut être utilisé pour contrôler le serrage.

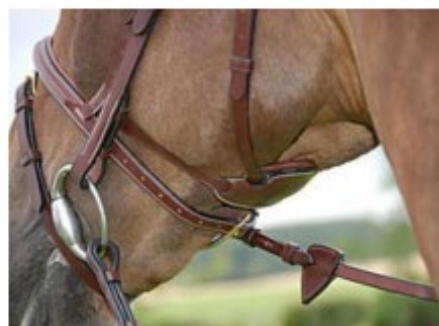
Les muserolles sont celles autorisées par le règlement de la F.E.I.

Muserolle Irlandaise	Muserolle croisée sur le chanfrein	Muserolle allemande Hanovre	Muserolle française	Micklem
				

Muserolle croisée haute :



Muserolle croisée sous l'auge :



3.3.2 Enrênements

Le règlement concernant les enrênements autorisés et interdits à la détente est le même que celui de la F.F.E.

3.3.3 Protections

Le port des protections sur la piste est interdit et entraîne une pénalité de 2 points sur le total de 100.

3.3.4 Masques et Bonnets

Les masques anti-mouches, anti-UV ou magnétiques et les lunettes de soleil sont interdits sur les aires d'entraînement et de compétition.

Les bonnets et bonnets anti-bruit sont tolérés mais ne peuvent être attachés à la muserolle selon l'article 428.6.2 du règlement FEI.

3.3.5 Eperons, cravaches et stick

Le port d'une cravache dans le rectangle est autorisé sur toutes les reprises préliminaire et finale de tous les concours régionaux de Cycle Classique, circuit Formation et Cycle Libre mais interdit à la Finale Nationale où elle doit être lâchée avant d'entrer sur la carrière (autour et dans le rectangle).

En Cycle Classique, Libre ou Formation, les éperons sont facultatifs. S'ils sont utilisés, les éperons doivent être en métal émoussés ne dépassant pas cinq centimètres (5 cm) mesurés entre la botte et la pointe. La tige doit être incurvée ou droite, pointée directement vers l'arrière à partir du centre de l'éperon, sur la botte de l'athlète. Les éperons métalliques avec des boutons ronds en plastique dur sont permis (éperons « Impuls »). Les éperons « factices » sans tige sont également permis. Les éperons à mollette ne sont pas autorisés. Seuls les éperons à molette du type « roulette lisse » sont autorisés en Cycle Classique, Formation et Cycle Libre.

L'emploi des éperons ne doit en aucune mesure provoquer une blessure du cheval sous peine d'élimination par le Président du jury ou, sur délégation, le commissaire au paddock ou tout autre officiel de compétition.

3.3.6 Oreillettes

Une seule oreillette est autorisée sur l'aire d'entraînement. Le concurrent doit pouvoir entendre ce qu'il se passe autour de lui et rester connecté avec le monde extérieur.

Pour les épreuves régionales Formation, l'oreillette et la voix sont autorisées mais interdite lors de la Finale.

3.3.7 Substances interdites dans la bouche du poney/cheval

Il est formellement interdit d'utiliser tout type de substance ou de produit à l'intérieur ou autour de la bouche et/ou de la langue du poney/cheval susceptible de :

- Imiter ou provoquer un effet de mousse,
- Enrober, recouvrir, ou partiellement recouvrir le mors.

Cette interdiction n'inclut pas la distribution modérée de friandises naturelles.

Toute infraction à cette règle entraînera l'élimination du couple.

4 EPREUVES REGIONALES

4.1 Reprises de dressage

Les textes des reprises sont disponibles sur www.shf.eu

Pour chaque génération de jeunes chevaux, il existe deux reprises distinctes :

- reprise « préliminaire » ;
- reprise « finale ».

Toutes les épreuves de dressage doivent être réalisées au trot assis sauf précision contraire.

Remarque : Pour l'ensemble des reprises (préliminaire et finale) des chevaux de 4, 5 et 6 ans (Cycle Libre, formation et cycle classique), le cavalier doit pénétrer dans le rectangle avant la cloche.

4.2 Remise en ordre

Dans toutes les reprises pour jeunes chevaux, en cas de perturbations extérieures ayant entraîné des désordres dans le travail du cheval, le juge en C pourra interrompre la reprise par un coup de cloche afin de permettre la remise en ordre du jeune cheval et de reprendre l'exécution du mouvement au cours duquel a eu lieu le désordre. Il n'y aura pas de pénalité pour erreur à déduire ; c'est la seconde exécution du mouvement qui sera jugée.

4.3 Epreuves régionales Cycle Classique

Chaque reprise est notée sur 100.

Des primes sont attribuées dans les conditions suivantes :

- Prime : moyenne supérieure ou égale à 75 % du total des points

Lors des concours régionaux, labels, les chevaux obtenant une moyenne $\geq 80\%$ sont qualifiés « Espoir ». Lors des concours labels, la qualification « Espoir » donne droit à une surprime réservée aux chevaux de races affiliées à la S.H.F.

Les montants des primes « Espoir » et primes sont précisés dans la note financière publiée sur le site de la S.H.F. www.shf.eu

4.4 Epreuves régionales de Formation

Chaque reprise est notée sur 100.

Les performances des épreuves Formation ne sont pas visibles sur FFECOMPET, seuls les engagements et les publications du nombre de tours effectués seront visibles.

Aucune prime n'est attribuée aux participants des épreuves Formation quelle que soit la moyenne obtenue.

4.5 Epreuves régionales du Cycle libre

Chaque reprise est notée sur 100.

Des primes sont attribuées dans les conditions suivantes :

- Prime : moyenne supérieure ou égale à 72 % du total des points

Le montant des primes est précisé dans la note financière publiée sur le site de la S.H.F. www.shf.eu

La Société Organisatrice doit prévoir des plaques pour les 3 premiers jeunes chevaux classés.

4.6 Remises des prix

La participation à la cérémonie de remise des prix des couples cavaliers / chevaux classés est obligatoire, qu'elle soit avec ou sans chevaux. Toute absence injustifiée ou tenue non conforme fait perdre le bénéfice du classement, flot, plaque, cadeaux, dotation, au profit du concurrent qui suit immédiatement dans le classement. La tenue et l'équipement doivent être identiques à ceux du concours, mais des bandages ou protections sont autorisés pour les remises de prix à cheval.

5 FINALE

5.1 Cycle Classique

Pour participer aux épreuves de la finale Cycle classique jeunes chevaux, les cavaliers doivent être adhérents à la SHF pour l'année en cours (Cf Règlement Général Art. 4.1).

5.1.1 Finale nationale des 4 ans

5.1.1.1 Qualification

Pour être admis à la Finale Nationale, le jeune cheval de 4 ans doit, à la veille des épreuves :

- a) avoir participé à un **minimum** de 4 épreuves de Dressage Cycle Classique 4 ans dont minimum 2 épreuves de Dressage Cycle Classique Label 4 ans ;
- b) avoir participé à un **maximum** de 12 épreuves de Dressage, en Cycles d'élevage exclusivement (Cycle Classique ou Formation ou Cycle Libre) ;
- c) avoir participé à un **maximum** de 18 épreuves en Cycles d'élevage **exclusivement** (Cycle Classique ou Formation ou Cycle Libre) toutes disciplines confondues
- d) Avoir obtenu en Cycle Classique de Dressage 4 ans un total de gains minimum de **200 €**.

La barre de gains de qualification correspond au montant de la dotation de base plus la surprime. Pour les chevaux ne bénéficiant pas de la surprime, les gains de référence obtenus seront multipliés par un coefficient de 1,2.

5.1.1.2 Déroulement

La Finale Nationale comporte 3 épreuves :

- une reprise préliminaire ;
- une épreuve de modèle ;
- une reprise finale.

Les 12 premiers chevaux classés à l'issue de la reprise préliminaire sont qualifiés d'office à l'épreuve finale. Les autres disputent l'épreuve petite finale qui se déroule sur le texte de la reprise préliminaire. Les 3 premiers de l'épreuve petite finale sont autorisés à concourir à l'épreuve finale.

Le passage par le paddock officiel avant l'épreuve est obligatoire.

5.1.1.3 Modèle

Le jury examine le jeune cheval dessellé et tenu en main par son cavalier ou un assistant. Il lui attribue une note de modèle et de conservation sur 20.

Le port du casque et d'une longe est obligatoire lors du modèle.

La tenue du présentateur doit être correcte et propre.

Le port du numéro de têtère est obligatoire pour le cheval.

L'épreuve de présentation se déroule comme ceci (cf schéma ci-contre) :

- Profil 1 à l'arrêt devant la barre au sol
- Aller-retour au pas en ligne droite (demi-tour à main droite)
- Aller-retour au trot en ligne droite (demi-tour à main droite)
- Profil 2 à l'arrêt devant la barre au sol

La présentation en main est détaillée dans la note de jugement des épreuves d'élevage sur le site www.shf.eu (art A.3).

La non-présentation à cette épreuve disqualifie le jeune cheval du Championnat ; elle ne lui interdit pas la participation au Criterium (aux deux reprises).



5.1.1.4 Classements Criterium et Championnat

Lors des Finales Nationales tous les chevaux de 4 ans engagés courent pour le CRITERIUM des 4 ans. Les chevaux de races affiliées à la SHF seront distingués en plus dans le classement CHAMPIONNAT des 4 ans, s'ils respectent les conditions fixées au paragraphe 5.1.1.4.1.

Les races affiliées à la SHF sont les races suivantes : Arabe et Demi-Sang Arabe, AngloArabe, Cheval de dressage français, Selle-Français et Shagya, Connemara, Criollo, Dartmoor, Fjord, Haflinger, Highland, Irish-Cob, Islandais, New Forest, Poney Français de Selle, Shetland et Welsh.

5.1.1.4.1 Championnat des 4 ans

- Avoir participé au critérium des 4 ans ;
- Être de race affiliée à la SHF
- Avoir participé à l'épreuve de présentation (jugement du modèle)

Le classement du championnat des 4 ans est établi en fonction du total obtenu par les jeunes chevaux sur les deux tests :

- l'épreuve de présentation (modèle), coefficient 0,3 ;
- l'épreuve finale, coefficient 2.

Le total des points servant à l'établissement du classement est donc calculé de la manière suivante :

moyenne (sur 100) des points obtenus à la reprise finale x 2

+ 0,3 x moyenne (sur 100) des points obtenus lors de l'épreuve de présentation.

= Total sur 230 ramené à 100.

5.1.1.4.2 Critérium des 4 ans

Pour tous les chevaux partants sur l'épreuve finale, le classement du criterium est obtenu uniquement en fonction du classement de l'épreuve Finale.

En cas d'ex-aequo, le départage est effectué en fonction de la note de la reprise préliminaire. En cas de nouvel ex-aequo, le départage est réalisé en fonction du classement Top 100 du cheval/poney. En cas de nouvel ex-aequo, un tirage au sort est effectué pour départager les couples concernés.

Le montant des primes du Criterium est précisé dans la note financière publiée sur le site de la SHF www.shf.eu.

5.1.2 Finale nationale des 5 ans

5.1.2.1 Qualification

Pour être admis à la Finale nationale, le jeune cheval de 5 ans doit, à la veille des épreuves :

- a) avoir participé à un **minimum** de 4 épreuves de Dressage Cycle Classique 5 ans :
 - dont minimum 2 épreuves de Dressage Cycle Classique Label 5 ans
 - dont maximum 2 épreuves CDI YH 5 ans seront prises en compte dans la qualification à la Finale après déclaration auprès de la SHF avec copie des résultats (envoi par mail à contact@shf.eu au plus tard le 14 août 2026)
- b) avoir participé à un **maximum** de 20 épreuves de Dressage, en Cycles d'élevage (Cycle Classique ou Formation ou Cycle Libre) ou sur des épreuves CDI YH 5 ans ;
- c) avoir participé à un **maximum** de 24 épreuves en Cycles d'élevage **exclusivement** (Cycle Classique ou Formation ou Cycle Libre) toutes disciplines confondues
- d) Avoir obtenu en Cycle Classique de Dressage 5 ans un total de gains minimum de **230 €**.
- e) Tout cheval figurant sur la long list et participant à la deuxième phase de sélection aux Championnats du Monde Jeunes Chevaux de l'année en cours est automatiquement qualifié pour les Finales Jeunes Chevaux.

La barre de gains de qualification correspond au montant de la dotation de base plus la surprime. Pour les chevaux ne bénéficiant pas de la surprime, les gains de référence obtenus seront multipliés par un coefficient de 1.2.

5.1.2.2 Déroulement

La Finale Nationale comporte 3 épreuves :

- une reprise préliminaire 5 ans ;
- une épreuve de modèle ;
- une reprise finale.

Les 12 premiers chevaux classés à l'issue de la reprise préliminaire sont qualifiés d'office à l'épreuve finale. Les autres disputent l'épreuve petite finale qui se déroule sur le texte de la reprise préliminaire. Les 3 premiers de l'épreuve petite finale sont autorisés à concourir à l'épreuve finale.

Le passage par le paddock officiel avant l'épreuve est obligatoire.

5.1.2.3 Modèle

Le jury examine le jeune cheval dessellé et tenu en main par son cavalier ou un assistant. Il lui attribue une note de modèle et de conservation sur 20.

Le port du casque et d'une longe est obligatoire lors du modèle. La tenue du présentateur doit être correcte et propre. Le port du numéro de têtère est obligatoire pour le cheval.

L'épreuve de modèle se déroule comme ceci :

- Profil 1 à l'arrêt devant la barre au sol
- Aller-retour au pas en ligne droite (tour à main droite)
- Aller-retour au trot en ligne droite (tour à main droite)
- Profil 2 à l'arrêt devant la barre au sol

La présentation au modèle est détaillée dans la note de jugement des épreuves d'élevage sur le site www.shf.eu (art A.3)

La non-présentation à cette épreuve disqualifie le jeune cheval du Championnat ; elle ne lui interdit pas la participation aux deux reprises.



5.1.2.4 Classement Critérium et Championnat

Lors des Finales Nationales tous les chevaux de 5 ans engagés courent pour le CRITERIUM des 5 ans. Les chevaux de races affiliées à la SHF seront distingués en plus dans le classement CHAMPIONNAT des 5 ans, s'ils respectent les conditions fixées au paragraphe 5.1.2.4.1.

Les races affiliées à la SHF sont les races suivantes : Arabe et Demi-Sang Arabe, AngloArabe, Cheval de dressage français, Selle-Français et Shagya, Connemara, Criollo, Dartmoor, Fjord, Haflinger, Highland, Irish-Cob, Islandais, New Forest, Poney Français de Selle, Shetland et Welsh.

5.1.2.4.1 Championnat des 5 ans

- Avoir participé au critérium des 5 ans ;
- Être de race affiliée à la SHF
- Avoir participé à l'épreuve de présentation (jugement du modèle)

Le classement du championnat des 5 ans est établi en fonction du total obtenu par les jeunes chevaux sur les deux tests :

- l'épreuve de présentation, coefficient 0,2 ;
- l'épreuve finale, coefficient 2.

Le total des points servant à l'établissement du classement est donc calculé de la manière suivante :

moyenne (sur 100) des points obtenus à la reprise finale x 2

+ 0,2 x moyenne (sur 100) des points obtenus lors de l'épreuve de présentation.

= Total sur 220 ramené à 100.

5.1.2.4.2 Critérium des 5 ans

Pour tous les chevaux partants sur l'épreuve finale, le classement du critérium est obtenu uniquement en fonction du classement de l'épreuve Finale.

En cas d'ex-aequo, le départage est effectué en fonction de la note de la reprise préliminaire. En cas de nouvel ex-aequo, le départage est réalisé en fonction du classement Top 100 du cheval/poney. En cas de nouvel ex-aequo, un tirage au sort est effectué pour départager les couples concernés.

Le montant des primes du Criterium est précisé dans la note financière publiée sur le site de la SHF www.shf.eu.

5.1.3 Finale nationale des 6 ans

5.1.3.1 Qualification

Pour être admis à la Finale nationale, le jeune cheval de 6 ans doit, à la veille des épreuves :

- Avoir participé à un **minimum** de 4 épreuves de dressage Cycle Classique 6 ans :
 - dont minimum 2 épreuves de Dressage Cycle Classique Label 6 ans
 - dont maximum 2 épreuves CDI YH 6 ans seront prises en compte dans la qualification à la Finale après déclaration auprès de la SHF avec copie des résultats (envoi par mail à contact@shf.eu au plus tard le 14 août 2026)
- avoir participé à un **maximum** de 24 épreuves de Dressage, en Cycles d'élevage (Cycle Classique ou Formation ou Cycle Libre) ou sur des épreuves CDI YH 6 ans;
- avoir participé à un **maximum** de 28 épreuves SHF/FFE/FEI toutes disciplines confondues ;
- Avoir obtenu en Cycle Classique de Dressage 6 ans un total de gains minimum de **300 €**.
- Tout cheval figurant sur la long list et participant à la deuxième phase de sélection aux Championnats du Monde Jeunes Chevaux de l'année en cours est automatiquement qualifié pour les Finales Jeunes Chevaux.

La barre de gains de qualification correspond au montant de la dotation de base plus la surprime. Pour les chevaux ne bénéficiant pas de la surprime, les gains de référence obtenus seront multipliés par un coefficient de 1.2.

5.1.3.2 Déroulement

La Finale Nationale comporte 2 épreuves :

- Une reprise préliminaire 6 ans ;
- Une reprise finale 6 ans

Le total de points servant à l'établissement du classement est donc calculé de la manière suivante :

moyenne (sur 100) des points obtenus à la reprise finale.

Les 12 premiers chevaux classés à l'issue de la reprise préliminaire sont qualifiés d'office à l'épreuve finale. Les autres disputent l'épreuve petite finale qui se déroule sur le texte de la reprise préliminaire. Les 3 premiers de l'épreuve petite finale sont autorisés à concourir à l'épreuve finale.

Le passage par le paddock officiel avant l'épreuve est obligatoire.

5.1.4 Mentions Championnat en Cycle Classique

Le classement du Championnat est établi en fonction des notes obtenues par les jeunes chevaux sur les tests suivants :

Année	Epreuve 1	Epreuve 2	TOTAL
Cycle Classique 4 ans	Epreuve de présentation (coefficient 0,3)	Epreuve finale (coefficient 2)	Sur 230
Cycle Classique 5 ans	Epreuve de présentation (coefficient 0,2)	Epreuve finale (coefficient 2)	Sur 220
Cycle Classique 6 ans	-----	Reprise finale (coefficient 1)	Sur 100

Sont classés ÉLITE Dressage les jeunes chevaux ayant obtenu un total supérieur ou égal à 80 sur 100.

Sont classés EXCELLENT Dressage les jeunes chevaux ayant obtenu un total supérieur ou égal à 75 sur 100.

Sont classés TRÈS BON Dressage les jeunes chevaux ayant obtenu un total supérieur ou égal à 70 sur 100.

En cas d'ex aequo, les jeunes chevaux sont départagés en fonction de la note de la reprise finale. En cas de nouvel ex aequo, les jeunes chevaux sont départagés en fonction de la note de la reprise préliminaire.

La non-présentation sur la reprise finale donnera lieu à la mention abandon lors de la saisie des résultats.

5.1.5 Gains Finales Cycle Classique

Les reprises de la Finale Nationale donnent lieu à l'attribution de gains selon le même principe qu'en concours régionaux.

Il est en outre attribué des gains supplémentaires aux chevaux classés ÉLITE, EXCELLENT ou TRÈS BON.

Le montant des gains est précisé dans la note financière publiée sur le site de la S.H.F. www.shf.eu

5.2 Formation

5.2.1 Définition des Finales Formation

Un Championnat Formation est proposé aux chevaux âgés de 4 à 6 ans non qualifiés à la Finale nationale Cycle Classique ou Cycle Libre, dans un but de formation et/ou de commercialisation.

La Finale Formation est organisée en trois catégories en fonction du niveau :

- Formation 1 = Epreuves Formation 1 – ouvert aux chevaux de 4, 5 ans
- Formation 2 = Epreuves Formation 2 – ouvert aux chevaux de 5 et 6 ans
- Formation 3 = Epreuves Formation 3 – ouvert aux chevaux de 6 ans

Le nombre de chevaux par cavalier est limité à 2 par catégorie d'épreuve.

Les Finales Formation peuvent être courues par des cavaliers titulaires d'une licence Amateur ou Pro. Ils concourent dans la même épreuve et apparaissent dans le même classement.

Attention : La cravache, les aides extérieures telles que la voix ou l'oreillette sont interdites.

5.2.2 Qualification

Pour être admis à la Finale Formation, le jeune cheval de 4, 5 ou 6 ans doit, entre le début de l'année et la veille des épreuves, avoir participé :

- a) A un minimum de 2 épreuves de Dressage SHF (Cycle Libre/Cycle Classique/Formation)
- b) A un maximum d'épreuves toutes disciplines et tous circuits confondus selon son âge :
 - 4 ans : 18 épreuves (SHF et FFE)
 - 5 ans : 24 épreuves (SHF, FFE et FEI)
 - 6 ans : 28 épreuves (SHF, FFE et FEI)

Rappel : tout cheval ayant obtenu sa qualification à la Finale en Cycle Libre ou en Cycle Classique ne pourra plus participer à la Finale Formation.

5.2.3 Finale Formation 1

5.2.3.1 Déroulement

La Finale Formation 1 se déroule en 2 manches :

- 1ère épreuve : Reprise préliminaire Formation 1
- 2ème épreuve : Reprise finale Formation 1

La non-participation sur une des reprises entraîne la note de 0 sur la phase correspondante.

5.2.3.2 Classement Finale Formation 1

Le classement de la Finale Formation 1 est obtenu avec la moyenne acquise sur la reprise Finale.

En cas d'élimination ou d'abandon ou de non-participation d'un cheval sur une épreuve, le cheval peut continuer de concourir mais il sort du classement de la Finale.

En cas d'ex-aequo, les chevaux sont départagés par la note de la reprise préliminaire.

5.2.4 Finale Formation 2

5.2.4.1 Déroulement

La Finale Formation 2 se déroule en 2 manches :

- 1ère épreuve : Reprise préliminaire Formation 2
- 2ème épreuve : Reprise finale Formation 2

La non-participation sur une des reprises entraîne la note de 0 sur la phase correspondante.

5.2.4.2 Classement Finale Formation 2

Le classement de la Finale Formation 2 est obtenu avec la moyenne acquise sur la reprise Finale.

En cas d'élimination ou d'abandon ou de non-participation d'un cheval sur une épreuve, le cheval peut continuer de concourir mais il sort du classement de la Finale.

En cas d'ex-aequo, les chevaux sont départagés par la note de la reprise préliminaire.

5.2.5 Finale Formation 3

5.2.5.1 Déroulement

La Finale Formation 3 se déroule en 2 manches :

- 1ère épreuve : Reprise préliminaire Formation 3
- 2ème épreuve : Reprise finale Formation 3

La non-participation sur une des reprises entraîne la note de 0 sur la phase correspondante.

5.2.5.2 Classement Finale Formation 3

Le classement de la Finale Formation 3 est obtenu avec la moyenne acquise sur la reprise Finale.

En cas d'élimination ou d'abandon ou de non-participation d'un cheval sur une épreuve, le cheval peut continuer de concourir mais il sort du classement de la Finale.

En cas d'ex-aequo, les chevaux sont départagés par la note de la reprise préliminaire.

5.2.6 Remise des prix

Le premier tiers du classement est appelé à la remise des prix avec un minimum de 3 et un maximum de 8 couples.

Le vainqueur de la Finale Formation 1, 2 ou 3 sera désigné **Champion** de sa catégorie.

5.2.7 Gains Finales Formation

Sur chaque épreuve, un montant de prime unique est distribué aux chevaux ayant obtenu une moyenne générale de 75 % du total des points minimum.

Une prime supplémentaire pour le classement général du criterium est attribuée aux chevaux ayant obtenu une moyenne globale de 80 % du total des points minimum.

Le montant des primes est précisé dans la note financière publiée sur le site de la S.H.F. www.shf.eu.

5.3 Cycle Libre

Lors de la finale Nationale de Cycle Libre, les chevaux doivent concourir dans la catégorie correspondant à leur âge :

- Cycle Libre 1 : finale réservée aux chevaux de 4 ans
- Cycle Libre 2 : finale réservée aux chevaux de 5 ans
- Cycle Libre 3 : finale réservée aux chevaux de 6 ans

5.3.1 Finale nationale CL 1-4 ans

5.3.1.1 Qualification

Pour être admis à la Finale nationale, le cheval de 4 ans doit, à la veille des épreuves :

- a) avoir participé à un **minimum** de 4 épreuves de dressage Cycle Libre et/ou Classique et/ou Formation dans l'année dont un minimum de 1 épreuve de Dressage Cycle Libre et/ou Classique et/ou Formation sur un concours Label ;
- b) avoir participé à un **maximum** de 18 épreuves SHF/FFE/FEI toutes disciplines confondues ;
- c) avoir obtenu au moins à **une prime** en Cycle Libre. 1^{ère} année.

5.3.1.2 Déroulement

La finale comporte deux reprises spécifiques : C.L. 1 préliminaire et C.L. 1 finale.

Les chevaux de la 1^{ère} moitié du classement arrondi à l'unité supérieure, à l'issue de la reprise préliminaire, sont qualifiés d'office pour l'épreuve finale. Ce nombre ne pourra être inférieur à 12. Les autres chevaux disputent l'épreuve dite « petite finale » sur le texte de la reprise préliminaire. Les 3 premiers de la petite finale sont autorisés à concourir l'épreuve finale.

5.3.2 Finale nationale CL 2-5 ans

5.3.2.1 Qualification

Pour être admis à la Finale nationale, le cheval de 5 ans doit, à la veille des épreuves :

- a) Avoir participé à un **minimum** de 4 épreuves de dressage Cycle Libre et/ou Classique et/ou Formation dans l'année dont un minimum de 1 épreuve de Dressage Cycle Libre et/ou Classique et/ou Formation sur un concours Label ;
- b) Avoir participé à un **maximum** de 24 épreuves SHF/FFE/FEI toutes disciplines confondues ;
- c) Avoir obtenu au moins **une prime** en Cycle Libre. 2^{ème} année

5.3.2.2 Déroulement

La finale comporte deux reprises spécifiques : C.L. 2 préliminaire et C.L. 2 finale.

Les chevaux de la 1^{ère} moitié du classement arrondi à l'unité supérieure, à l'issue de la reprise préliminaire, sont qualifiés d'office pour l'épreuve finale. Ce nombre ne pourra être inférieur à 12. Les autres chevaux disputent l'épreuve dite « petite finale » sur le texte de la reprise préliminaire. Les 3 premiers de la petite finale sont autorisés à concourir l'épreuve finale.

5.3.3 Finale nationale CL 3-6 ans

5.3.3.1 Qualification

Pour être admis à la Finale nationale, le cheval de 6 ans doit, à la veille des épreuves :

- a) Avoir participé à un **minimum** de 4 épreuves de dressage Cycle Libre et/ou Classique et/ou Formation dans l'année dont un minimum de 1 épreuve de Dressage Cycle Libre et/ou Classique et/ou Formation sur un concours Label ;
- b) Avoir participé à un **maximum** de 28 épreuves SHF/FFE/FEI toutes disciplines confondues ;
- c) Avoir obtenu au moins **une prime** en Cycle Libre 3^{ème} année

5.3.3.2 Déroulement

La finale comporte deux reprises spécifiques : C.L. 3 préliminaire et C.L. 3 finale.

Les chevaux de la 1^{ère} moitié du classement arrondi à l'unité supérieure, à l'issue de la reprise préliminaire, sont qualifiés d'office pour l'épreuve finale. Ce nombre ne pourra être inférieur à 12. Les autres chevaux disputent l'épreuve dite « petite finale » sur le texte de la reprise préliminaire. Les 3 premiers de la petite finale sont autorisés à concourir l'épreuve finale.

5.3.4 Classements en Cycle Libre

Le classement du Championnat Cycle Libre est établi en fonction de la notation de la reprise finale.

En cas d'ex aequo, les jeunes chevaux sont départagés en fonction de la note de la reprise préliminaire.

Pour le Championnat de Cycle Libre il est distribué un prix pour 3 partants ou fraction de 3.

5.3.5 Gains Finales Cycle Libre

La dotation de chaque épreuve est calculée pour 8 prix auxquels peuvent s'ajouter des prix créés. Tous les prix prévus sont distribués à condition que les jeunes chevaux aient obtenu une moyenne générale de 72 % du total des points minimum.

Le montant des primes est précisé dans la note financière publiée sur le site de la S.H.F. www.shf.eu.

5.4 ORGANISATION DE LA FINALE NATIONALE

5.4.1 Règles générales

Pour l'ensemble des reprises (préliminaire et finale) des chevaux de 4, 5 et 6 ans, le cavalier doit pénétrer dans le rectangle avant la cloche. L'arrêt et le salut se font obligatoirement à l'intérieur du rectangle.

Le port d'une cravache dans le rectangle n'est pas autorisé lors de la Finale Nationale, la cravache doit être lâchée avant le salut de début de la présentation.

Un jeune cheval/poney participant à la Finale nationale ne peut engager, détendre ou participer à une épreuve fédérale organisée pendant la Finale.

5.4.2 Non-présentation à l'épreuve préliminaire des Finales Cycle Classique et Libre

En cas de non-participation à l'épreuve préliminaire des Finales Cycle Classique 4, 5 et 6 ans ou Cycle Libre 1, 2 ou 3, un couple ne pourra se présenter au départ de la petite finale ou de l'épreuve finale. Il sera déclaré non partant dans chaque épreuve et au Championnat.

5.4.3 Ordre de passage aux finales et petites finales Cycle Classique, Formation et Cycle Libre

L'ordre de passage des reprises des petites finales et finales est fait par tirage au sort :

- dans l'ordre inverse du résultat de la reprise préliminaire, par groupes de 5 ;

- le premier groupe à prendre le départ comporte les chevaux qualifiés à l'issue de l'épreuve petite finale ;
- le dernier groupe à prendre le départ est composé des 5 chevaux les mieux classés à l'issue de la reprise préliminaire, quel que soit le nombre de partants.

Le délai entre les deux horaires de départ de deux chevaux d'un même cavalier sur une même épreuve est de 60 minutes minimum.

La SHF se réserve le droit de modifier le nombre de finalistes en fonction du nombre de partants dans l'épreuve.

5.4.4 Remise des prix

5.4.4.1 Participation

La participation à la cérémonie de remise des prix des couples cavaliers / chevaux classés est obligatoire, qu'elle soit avec ou sans poneys / chevaux. Toute absence injustifiée ou tenue non conforme fait perdre le bénéfice du classement, flot, plaque, cadeaux, dotation, au profit du concurrent qui suit immédiatement dans le classement. La tenue et l'équipement doivent être identiques à ceux du concours, mais des bandages, enrênements ou protections sont autorisés pour les remises de prix à poney / cheval.

5.4.4.2 Couples appelés à la remise des prix

Cycle Classique :

- les 5 premiers classés du Championnat
- les 8 premiers classés du Criterium

Cycle Libre :

- les 8 premiers classés du Championnat

Formation :

- le 1^{er} tiers de l'épreuve Finale avec un minimum de 3 et un maximum de 8 couples

6 MODALITES SUR LE JUGEMENT

Le jugement vise à évaluer l'aptitude au dressage des jeunes chevaux et poneys. Les orientations ci-après s'appliquent autant au Cycle classique, aux épreuves Formation ainsi qu'au Cycle Libre avec quelques nuances :

- Le Cycle Classique est une filière de détection de futurs chevaux de haut niveau : chevaux avec des aptitudes réelles pour le rassembler nécessaires au plus haut niveau de dressage.
- Le Cycle Libre est une filière destinée à mettre en avant des chevaux qui doivent se distinguer par des qualités intimement liées et de même importance d'allures, de tempérament et d'éducation dans le respect de l'échelle d'entraînement.

Dans les concours S.H.F. les chevaux de 4, 5 et 6 ans sont présentés dans des reprises préliminaire et finale. Tous les textes de reprises correspondent à des exigences d'entraînement adaptées à l'âge du cheval. Le dessin des reprises offre l'opportunité de mettre en valeur les qualités de base des allures.

6.1 Principes de jugement des épreuves jeunes chevaux

Pendant le jugement des épreuves jeunes chevaux, 3 aspects sont parmi les plus importants :

- les allures ;
- les qualités visées dans l'échelle de progression ;
- les perspectives tenant compte de l'aptitude à devenir un cheval de dressage.

Les juges doivent se demander :

- si le niveau de performance révèle les qualités correspondant ou non à l'idée générale d'un cheval de dressage ;
- si le cheval est sur la bonne voie dans son entraînement ;
- si le cheval possède l'aptitude pour se présenter à un haut niveau de dressage plus spécifiquement pour le cycle classique.

Pour leur jugement les juges s'appuient sur l'échelle de progression selon les principes classiques, elle est destinée à guider l'entraînement et le travail quotidien des chevaux ainsi qu'à évaluer la progression de leurs qualités. Six points fondamentaux servent de cadre à l'analyse des qualités en dressage :

1. La correction de chaque allure. Cette correction se juge à travers : - le rythme (à savoir au pas quatre temps égaux, au trot deux temps égaux, au galop trois temps dont une phase de projection clairement marquée) ; - la vitesse (correspondant bien à l'allure demandée : moyenne, de travail ou rassemblée) ; - la cadence (fréquence du poser d'un membre de référence) qui est stable ;
2. La souplesse et la décontraction. La souplesse se réfère au physique du cheval : aisance des mouvements, élasticité, absence de raideurs, de résistances musculaires, de douleurs. La décontraction s'appuie sur l'état mental : calme, absence d'anxiété ou de nervosité.
3. La qualité du contact. Expression d'une relation confiante, stable, symétrique et moelleuse entre la bouche du cheval et la main du cavalier lorsque les rênes sont ajustées.

Ces trois premiers points constituent les bases nécessaires à la progression de tout cheval de dressage et pour juger de la bonne voie de son entraînement.

Puis sont pris en compte :

4. La propulsion. La propulsion va au-delà du seul désir d'aller en avant et de l'impulsion naturelle. C'est l'énergie et la puissance de poussée des postérieurs sur un dos souple qui est notamment visible par la netteté de la projection au galop et au trot, ainsi que par l'activité du pas.
5. La rectitude. La rectitude montre une égale aisance aux deux mains et la symétrie du contact. Un cheval est droit lorsqu'il peut s'incurver et se déplacer d'une égale manière des deux côtés dans les trois allures, et que les postérieurs suivent les traces des antérieurs en ligne droite comme sur les courbes.
6. Le rassembler. Le rassembler vise le développement de l'engagement et de l'équilibre qui doit tendre à devenir « montant » par une meilleure capacité « portante », c'est-à-dire par la prise en charge de davantage de poids par les postérieurs pour une plus grande mobilité de l'avant-main.

Le niveau d'exigence pour les points 4, 5 et 6 sera plus élevé pour le circuit Cycle Classique.

Les allures :

Les allures doivent être jugées de façon intransigeante, car elles sont fondamentales pour la qualité d'un cheval de dressage. Elles doivent être d'une absolue régularité et sans contractions. L'impulsion doit être transmise par l'arrière-main et passer par le dos, souple et ondulant, avec une propulsion énergique des postérieurs. Les pas et les foulées doivent être élastiques avec un cheval montrant une tendance montante naturelle et de la liberté dans ses épaules.

La qualité des allures est jugée en référence au point 1 de l'échelle de progression et à la définition des allures. L'équilibre naturel, comme l'orientation de la ligne du dessus, la régularité dans le rythme (la cadence et la vitesse) et l'élasticité des foulées (point 2), sont pris en compte même après une transition dans l'allure ou d'une allure à l'autre.

En jugeant les allures le juge évalue, en fonction de l'âge, le potentiel pouvant conduire à un plus haut degré de rassembler et d'allongement.

Dans les reprises pour jeunes chevaux, il y a 2 exercices spécifiques :

- « laisser le cheval se déplier sur des rênes longues » :

Afin d'avoir une impression globale de la souplesse des jeunes chevaux, on demande de laisser le cheval « se déplier sur des rênes longues ». Dans cet exercice le juge peut observer que les chevaux ondulent bien dans le dos, de façon souple, qu'ils sont en équilibre, décontractés et disponibles. Pour réaliser correctement l'exercice « laisser le cheval se déplier sur des rênes longues », le cavalier laisse s'allonger les rênes et le cheval s'étire petit à petit vers l'avant et vers le bas, il doit toujours conserver le contact avec la main du cavalier tout en montrant une bonne activité des postérieurs qui s'engagent bien sous le corps. Lorsque le cavalier remonte sur les rênes, le cheval doit accepter leur raccourcissement sans résistance.

- « rendre puis reprendre les rênes » :

Cet exercice permet d'évaluer que le cheval se porte de lui-même et de vérifier que le contact est correct ou non. Sur 2 ou 3 foulées, le cavalier avance les mains vers l'avant, rompt le contact avec la bouche du cheval. Le cheval doit conserver une attitude stable (tête et encolure) sans modifier l'allure.

6.2 Le standard d'entraînement

La qualité de l'entraînement adapté à l'âge du cheval est aussi importante que la correction des allures. Les juges doivent estimer si, oui ou non, l'entraînement du cheval est conforme aux principes de l'échelle de progression. Une attention particulière doit être portée à la qualité et la stabilité du contact (point 3), avec une bouche décontractée et une nuque souple. La nuque doit être le point le plus haut et l'encolure sans contrainte. La flexion latérale et l'incurvation doivent être réalisées avec une égale aisance des deux côtés. Le cheval doit être souple et obéissant.

L'aptitude naturelle à se porter de lui-même est attendue, mais en adéquation avec l'âge du cheval. Dans les reprises pour 5 ans c'est seulement le commencement du rassembler qui est demandé : une « bonne volonté à se rassembler ». Pour les 6 ans un rassembler plus clairement marqué est nécessaire : « l'aptitude à se rassembler ». **Pour les chevaux de 6 ans en Cycle Libre on cherchera une bonne volonté dans les débuts du rassembler.**

Le critère le plus important pour les mouvements de deux pistes et les changements de pied dans les reprises pour jeunes chevaux sont la fluidité et la correction de leur réalisation (voir fautes mineures).

En notant les reprises pour chevaux de 4, 5 et 6 ans, les juges doivent faire la distinction entre des fautes mineures, qui n'ont pas une réelle répercussion dans la note, et des fautes fondamentales qui, généralement conduisent à des notes plus basses.

Les fautes mineures (par exemple, léger désordre) doivent être jugées avec clémence, si d'une manière générale, le cheval montre un entraînement correct avec des allures bien mises en valeur. Les chevaux qui, en début de test, montrent une certaine contraction ou manquent d'attention, ou qui peuvent être un peu joueurs, doivent être jugés avec un peu plus de bienveillance que dans les autres types de compétitions.

Les fautes mineures pour les chevaux de 4 ans et de 5 ans :

- quelques contractions au commencement de la reprise avec de légères fautes d'attention, mais qui s'améliorent durant la reprise,

- un arrêt où le cheval n'est pas totalement attentif ou droit,
- des transitions pas exactement aux lettres,
- traversé légèrement et de manière momentanée,
- un départ à faux au galop, mais immédiatement corrigé,
- une courte perte d'allure par exemple retomber dans le trot durant le galop, mais immédiatement rétabli,
- changement de pied de ferme à ferme avec 2 ou 6 pas au lieu de 3-5 pas (5 ans).

Les fautes mineures pour les chevaux de 6 ans :

- commencer/finir un mouvement de deux pistes pas exactement à la lettre demandée,
- perte de l'incurvation dans la fin du mouvement de deux pistes,
- changement de pied en l'air pas précisément à la lettre demandée, ou légèrement traversé.

Les fautes fondamentales (désobéissance ou entraînement incorrect) vont conduire à baisser les notes. Les exemples sont : un rythme irrégulier, des contractions, instabilité du contact, un dos contracté ou raide, cheval manifestement traversé, et un engagement insuffisant des postérieurs.

Les fautes fondamentales pour les chevaux de 4 ans et de 5 ans :

- dissymétrie dans le rythme durant les figures au trot,
- un manque de netteté dans les trois temps du galop y compris dans le contre-galop,
- dissymétrie ou rythme latéral dans le pas y compris (5 ans) dans le demi-tour autour des hanches,
- résistance manifeste ou une perte de la diagonalisation dans le reculer (5 ans),
- des changements de pieds de ferme à ferme sans réelles foulées de pas (5 ans),
- des résistances répétées,
- problèmes de contact répétés: basculement / bouche,
- manque de souplesse dans le dos,
- manque de rectitude évidente,
- postérieurs raides, perte d'énergie et d'engagement.

Les fautes fondamentales pour les chevaux de 6 ans :

- dissymétrie dans le rythme au cours des mouvements au trot,
- un manque de netteté dans les trois temps du galop y compris dans le contre-galop,
- dissymétrie, ou rythme latéral, dans le pas y compris dans les pirouettes au pas,
- manque d'incurvation évident dans les mouvements latéraux,
- des changements de pied pour la plupart incorrects,
- résistances répétées,
- problèmes de contact répétés: basculement / bouche,
- manque de souplesse du dos,
- manque de rectitude évidente,
- postérieurs raides, perte d'énergie et d'engagement.

6.3 Perspectives

En parallèle des allures et du standard d'entraînement, les juges doivent décider si le cheval montre ou non des capacités naturelles suffisantes pour évoluer vers un cheval de haut niveau pour le Cycle Classique, vers un cheval présentant de réelles aptitudes pour la discipline du dressage en Cycle Libre.

Les Perspectives sont fondées sur :

- la qualité des allures (incluant le degré de facilité avec lequel le cheval est capable de réaliser les mouvements),
- la bonne voie de l'entraînement en relation avec l'échelle de progression notamment les trois premiers points, et le cheval droit.
- le potentiel et la capacité comme cheval de dressage en incluant le caractère (attention, bonne volonté à travailler, tendance naturelle à avancer, la décontraction mentale), la conformation, l'expression (modèle, charisme, la présence, expressivité).

Le caractère :

Un jeune cheval de dressage doit être attentif de nature, mais néanmoins décontracté. Il doit être actif et s'engager, mais sans résistances. Le cheval doit aller de lui-même vers l'avant, sans sollicitation marquée de son cavalier et doit toujours être attentif aux aides de celui-ci.

Conformation :

Une conformation correcte est essentielle pour l'évolution d'un cheval de dressage.

Idéalement, le cheval doit être fait en montant. Il doit avoir des postérieurs bien orientés sans difficulté à travailler sous le corps du cheval, avec une arrière-main qui a une tendance naturelle à « porter le poids ». Le dos ne doit pas être long au point de paraître faible ou si court que l'incurvation en est rendue difficile. L'épaule doit être inclinée plutôt que verticale pour faciliter la liberté du mouvement des épaules. L'encolure doit être bien attachée sur l'épaule avec une courbe naturelle et la tête bien attachée sur l'encolure, la nuque flexible et pas trop épaisse au niveau de la gorge.

Expression :

Un bon cheval de dressage doit avoir de la présence et de l'expression. Cette dernière ressort de l'attitude générale du cheval. La façon dont le cheval se présente de lui-même sur la reprise, son charme naturel, la façon dont il bouge et la liberté de ses allures déterminent son degré d'expression et sa présence.

Un bon cheval de dressage doit être sensible et volontaire au travail. Un cheval possédant le potentiel pour devenir un cheval de haut niveau doit être préféré à un cheval qui réalise seulement la reprise avec obéissance mais sans montrer de réelles possibilités pour aller au-delà.

Le cavalier :

La position, l'assiette et l'effet des aides ne sont pas pris en compte directement dans la notation des épreuves jeunes chevaux.